

MEDECINE DU TRAVAIL – COMMENT SUSCITER LES VOCATIONS ?

Dr Bernard FONTAINE – Médecin du travail – Pôle Santé Travail – Lille

Aude BLONDEL – Directrice des Ressources Humaines – Pôle Santé Travail – Lille

Elise LEBEAU – Etudiante en médecine – Pôle Santé Travail – Lille

Stéphanie MAERTENS – Interne en médecine – Pôle Santé Travail – Lille

UN CONSTAT

Une pyramide des âges alarmante, la difficulté à recruter, la désaffection des jeunes pour la profession. Une difficulté à mettre en œuvre notre Projet de service, et les équipes de santé au travail dont le médecin est le pivot.

UNE IDEE

S’inspirer des méthodes utilisées par d’autres secteurs d’activité pour attirer un plus grand nombre de jeunes médecins vers la spécialité de Médecin du Travail, et donner l’envie au plus tôt dans le parcours, de s’engager dans la spécialité. Actionner un volet de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, pour renforcer l’attractivité de la spécialité.

UNE FORCE

L’ouverture proposée par le Projet de réforme pour devenir terrain de stage d’étudiants en médecine.

UNE OPPORTUNITE

La présence à Lille d’une faculté de médecine privée, « La Catho », et la volonté d’un D4 de faire un stage validant dans notre service.

D’où la construction de la démarche, consistant à devenir terrain de stage pour les D4, à accueillir annuellement au moins un étudiant en stage, à le tutorer, et lui présenter les facettes du métier de Médecin du Travail. La présentation du stage est prétexte également à présentation du service à l’ensemble de la promotion des D4 en début d’année scolaire, au moment du choix du stage.

UN RESULTAT

Suite au stage et au passage de l’internat, c’est la Médecine du Travail qui a été choisie.

CONCLUSION

Agir à la source, anticiper, être force d’innovation et de communication pour ne pas subir un scénario de naufrage préécrit. Et proposer au moins une solution concrète.